

Sommaire

ÉTUDES

- Vanessa Barbé, *La péréquation, principe constitutionnel*, 3.
 Marie-Laure Basilien-Gainche, *La constitutionnalité de lutte : la promotion juridique de la guerre civile dans la Colombie du XIX^e siècle*, 21.
 Xavier Philippe, Anne Desmarest, *Remarques critiques relatives au projet de loi « portant adaptation du droit pénal français à l'institution de la Cour pénale internationale » : la réalité française de la lutte contre l'impunité*, 41.
 Benjamin Pierre-Vantol, *Autonomie politique et réforme statutaire en Espagne : regards sur le « blindage des compétences » autonomes dans le nouveau statut de la Catalogne*, 67.
 Talia Yaroulovna Khabrieva, *Le statut constitutionnel du Président de la Fédération de Russie*, 105.

CHRONIQUES

- Jurisprudence du Conseil constitutionnel : décision n° 2009-587 DC, Xavier Magnon*, 123 ;
 n° 2009-575 DC, Jean-Christophe Car, 147 ; n° 2009-578 DC, Guergana Lazarova,
 156 ; n° 2009-580 DC, William Benessiano, 168.
- Droit constitutionnel étranger*
L'actualité constitutionnelle dans les pays de common law et de droit mixte : Australie, Virginie Natale, 175.
L'actualité constitutionnelle en Russie, dans les États de la CEI et de l'Europe centrale et orientale et dans les pays toujours ou anciennement communistes, Patrice Gélard, 187.
- In memoriam : François Luchaire (1919-2009)*, Pierre-Yves Hénin, Pierre Mazeaud, Michel Verpeaux, Didier Maus, Jean-Claude Colliard, François Luchaire, 207.

ERRATUM

Dans l'article de Thomas Dubut, « Le juge constitutionnel et les concepts », publié au n° 80 de la *Revue*, remplacer les mots « définition intentionnelle » par « définition intensionnelle ».

ISBN 978-2-13-058038-6

ISSN 1151-2385

Dépôt légal – 1^{re} édition : 2010, mars

© Presses Universitaires de France, 2010

6, avenue Reille, 75014 Paris